



## **Objet : Inscription et rentrée saison 2019-2020**

Chers amis escrimeurs,

Cette année **toutes les inscriptions (nouveaux et anciens adhérents) pour la saison 2019-2020** se feront lors de la **fête de fin d'année le vendredi 21 juin à l'Abbé Glatz**, et le **samedi 22 juin** au **forum des Associations** qui se tiendra au **parc des bruyères de 10h à 18h**.

Une séance d'inscription supplémentaire aura lieu le 4 septembre à partir de 18h sans garantie de place disponible.

Vous trouverez ci-joint les documents nécessaires pour vous inscrire (téléchargeables aussi sur notre site). Nous vous demandons de bien vouloir les compléter à l'avance pour faciliter votre inscription.

Pour les inscriptions, vous devrez vous présenter muni des éléments suivants :

- ⇒ **Le bulletin d'inscription** dûment complété (informatiquement si possible) et signé (autorisation parentale).
- ⇒ Une **photo d'identité** avec le nom de l'adhérent au dos
- ⇒ **Certificat médical:**
  - **NOUVEAUX ADHERENTS** : afin d'éviter à certains d'aller deux fois chez le médecin, nous vous demandons de **faire remplir le certificat médical de la FFE ci-joint** afin que toutes les mentions légales soient bien présentes. Ce certificat est valable 3 ans
  - **ANCIENS ADHERENTS** : le **certificat fourni pour la saison 2016/2017 arrive à expiration**. Il est nécessaire d'en faire établir un nouveau qui sera valable 3 ans.  
**Les certificats médicaux établis pour 2017/2018 ou 2018/2019 sont encore valables mais vous devez compléter et signer le questionnaire santé joint**, pour certifier sur l'honneur que votre état de santé n'a pas subi d'évolution importante pouvant remettre en cause votre aptitude à pratiquer l'escrime.
- ⇒ **Un chéquier** pour permettre le règlement à l'ordre de BCS en 1 ou 3 fois de la cotisation annuelle et pour le règlement de l'assurance lame à l'ordre de BCS Escrime (au minimum il vous faudra donc **2 chèques**).

**IMPORTANT ! AUCUN ADHÉRENT (ENFANT OU ADULTE) NE SERA ADMIS AU 1<sup>ER</sup> COURS, S'IL N'A PAS FOURNI LES DOCUMENTS MEDICAUX DECRITS.**

## **MATERIEL**

### **RETOUR DU MATERIEL**

**Le matériel prêté ou loué cette saison doit impérativement être rapporté mardi 25 juin à la salle d'Armes entre 19h00 et 21h.** En cas de problème, merci de contacter nos Maîtres d'Armes.

### **PRET et LOCATION DU MATERIEL (saison 2019/2020)**

Nous allons continuer les prêts et locations de tenue et de matériel la saison prochaine, mais nous vous rappelons qu'elles sont réservées en priorité aux débutants. Deux jours sont prévus pour venir retirer l'équipement à la Salle d'Armes ;

- **Le mercredi 4 septembre 2019 de 18h30 à 21 h. Débutants seulement → Prêt de tenue**
- **Le vendredi 6 septembre 2019 de 18h30 à 21 h. Toutes catégories → Location de tenue**

Quant à **la vente de matériel d'occasion**, elle se tiendra **le mercredi 4 septembre 2019 de 20h à 21h à la Salle d'Armes**. Toute personne souhaitant acheter ou ayant du matériel à vendre devra **impérativement se faire connaître** par Email : [bcscs.escrime@sfr.fr](mailto:bcscs.escrime@sfr.fr) au plus tard le 2 septembre 2019.

Merci de préciser la nature du matériel recherché ou à vendre, s'il est pour gaucher ou droitier et la taille (le mieux est de donner la taille de l'enfant qui l'a porté). A défaut de participants, la vente sera annulée.

En espérant vous retrouver nombreux la saison prochaine, nous vous souhaitons d'excellentes vacances.